

# Disposition d'exécution des directives de juges

## 1. PRINCIPE

Les directives de juges complètent et décrivent les jugements faits par les juges selon le Règlement d'Agility Article 4. Les directives de juges sont de caractère obligatoire et doivent être observées par les juges lors de leurs jugements.

## 2. EXECUTION

### 2.1 Directives générales pour le concours

- Les slaloms ayants des pièces dépassantes qui pourraient blesser le chien ne sont pas admis.
- Les dossards doivent être montrés avant le départ (p.ex. les numéros adhésifs).
- Le conducteur doit de soi-même s'identifier avant le départ auprès du secrétaire de ring

### Conséquence

Remplacement du slalom le jour du concours

Pas d'autorisation de départ

### 2.2 Comportement général du conducteur

- Le conducteur fait pression sur son chien ou le menace de gestes ou de mots (valable pour tout le terrain du concours et pour toute la journée du concours).
- Appâts comme nourriture, tous objets de motivation, laisses ou autres choses de ce genre sont portés visiblement.
- Définition du ring : le ring est la zone où se trouvent les obstacles. Il commence 6 m avant le premier obstacle et termine 6 m après le dernier obstacle. La zone de préparation ne fait pas parti du ring.
- Le conducteur perd de la nourriture dans le ring.
- Le conducteur porte dans le ring un sac banane **ouvert** (les sacs banane complètement fermés sont admis).
- Le conducteur donne au chien dans le ring une gourmandise ou de la nourriture.
- **Lancement** d'un objet de motivation dans le ring et dans la zone de préparation, aussi après l'arrivée.
- Casquette comme objet de motivation :
  - Utilisation de la casquette comme objet de motivation, lancement dans le ring.

### Conséquence

Disqualification; au pire exclusion et rapport à la CTAMO

Disqualification

Disqualification

Disqualification

Disqualification

Disqualification

Disqualification



- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de la casquette ou d'un objet de motivation et reste par terre sans influencer le chien.</li> </ul>  | Pas de pénalité                                  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pénalité de touche si le conducteur aide ainsi visiblement le chien ou en tire avantage</li> </ul>   | Faute  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <del>Les chiens portant un pansement qui ne doit pas encore être ôté peuvent participer au concours, dans la mesure où ils ne sont pas handicapés (p.e. boitent) et qu'il n'existe aucun danger que le chien pourrait s'empêtrer à un obstacle.</del></li> </ul> | <b>révoquée par décision CTAMO le 29.4.2009</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le chien ne doit pas porter des objets rigides (barrettes, perles). Seul sont admis les objets souples comme élastiques.</li> </ul>  | Pas d'autorisation de départ<br>Disqualification |

### 2.3 Comportement concernant les obstacles

#### Conséquence

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt du chien entre deux obstacles ou directement devant l'obstacle à franchir est interprété comme arrêt du mouvement en avant.</li> </ul>   | Refus  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt sur les zones de contacts et directement après (= 1 taille du chien) dans les positions couché, assis ou debout sont tolérées.</li> </ul>  | Pas de faute   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gambler : Le conducteur arrête le chien sur la zone de contacte et le touche.</li> </ul>   | Pas de points  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le chien se tourne directement (directement = appréciation du juge) d'au moins de 180 degré devant l'obstacle a franchir</li> </ul>  | Refus  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire demi-tour dans le slalom d'au moins 4 barres, c'est à dire 3 intervalles successifs</li> </ul>   | Disqualification                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conducteur passe par-dessus, sous ou à travers un obstacle (tunnel rigide, passerelle, palissade, slalom)</li> </ul>  | Disqualification                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le franchissement des pieds du pneu est permis.</li> </ul>   | Pas de faute   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction d'un obstacle :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le chien détruit un obstacle avant de l'avoir franchit.</li> <li>• Le chien détruit un obstacle lors du franchissement.</li> <li>• Le conducteur détruit un obstacle avant de l'avoir franchit.</li> <li>• Le conducteur détruit un obstacle involontairement (p.e. chute) pendant ou après le franchissement.</li> </ul> </li> </ul> | Disqualification<br>Faute<br>Disqualification<br>Faute |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le chien marche sur le tunnel souple en se tournant après en être correctement sorti : disqualification.</li> </ul>   | Disqualification                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le chien a complètement quitté la zone de contacte (les quatre pattes doivent être par terre) et recule sur la zone de contacte : disqualification.</li> </ul>  | Disqualification                                       |



### 3. VALIDITÉ

Cette disposition d'exécution a été décidée par la CTAMO le 29 avril 2009 et entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2009. Elle remplace toutes autres disposition d'exécution édictées dans ce contexte.

Remo Müller  
Président CTAMO

Peter Gisler  
Responsable des juges Agility CTAMO